

CEREMONIE de la remise de médailles des justes



Mme Yvette RESNICK

Le 22 Novembre dernier, au cours d'une cérémonie très émouvante a été remise à titre posthume la médaille des "Justes parmi les Nations" aux ayants droit de Messieurs Michel MARTIRÉ et Pierre ANDRÉ pour avoir sauvé les familles RESNICK et SPIEGEL durant l'occupation.

A cette époque où régnait en France la dictature de la peur Pierre ANDRÉ était Brigadier de Gendarmerie à Toucy et Michel MARTIRÉ, l'enfant de la Ville, secrétaire de Mairie.

Pierre ANDRÉ est né en 1904 en Meurthe et Moselle. Aussitôt après son service militaire, il entre en Gendarmerie et débute sa carrière à Vico en Corse. Il est affecté par la suite à Damas en Syrie en 1929 puis au Liban.

Le 11 Novembre 1941, il se trouve nommé brigadier de la Gendarmerie de Toucy où il restera jusqu'à Noël 1946 comme commandant de brigade avant de repartir dans son département de naissance pour terminer sa carrière à Baccarat.

C'est à Toucy que son unique fille, Suzanne ANDRÉ, connaît pour la 1ère fois la France, mais aussi les difficultés quotidiennes d'un pays occupé.

C'est à Toucy que le brigadier Pierre ANDRÉ recevant des instructions de la kommandantur, informe Michel MARTIRÉ des



Mme BLAISE fille de Pierre ANDRÉ

mauvais coups qui se préparent à l'encontre de nos compatriotes et plus particulièrement des personnes d'origine juive. Ils trouvent ensemble une solution pour Yvette RESNICK, sa sœur Marguerite, son beau-frère Samuel et son neveu Jean Maurice SPIEGEL arrivés en hâte de l'Est de la France, en les mettant à l'abri dans une ferme du hameau des Guerriers.

Plus tard Pierre ANDRÉ prend contact avec la résistance locale et rejoint le maquis de Merry-Vaux où il entraîne d'ailleurs d'autres gendarmes de la compagnie d'Auxerre dont le capitaine PETITDIDIER. Il décède en 1959 en Meurthe et Moselle à Gerberviller où il est inhumé et où réside aujourd'hui sa fille Régine BLAISE.

Le nom de Michel MARTIRÉ est sûrement plus connu des Toucyois pour avoir tenu pendant de longues années le poste de Secrétaire Général à la Mairie de Toucy, mais aussi pour son investissement dans les associations locales qu'elles soient sportives comme les Canards Toucyois, culturelles Vieux Toucy ou caritatives avec la création de la Fraternelle société d'entraide ayant pour but de secourir les gens malades ou démunis.

Né à Toucy, ayant fait ses études à Toucy, il apprend le métier de vannier, crée en 1935 la 1ère troupe Toucyoise de Scouts de France et part à la guerre comme combattant volontaire en 1939.



L'épouse et enfants de Michel MARTIRÉ

Fait prisonnier puis libéré comme soutien de famille, il se trouve embauché au magasin de confection DARDAINE Place de République.

Convoqué pour le STO, il s'empresse de gagner la zone libre puis revient à Toucy, il reprend le flambeau de Secrétaire Général, poste tenu jusqu'alors par Paul PRÉAU, le maire de l'époque étant Maxime BOIZANTÉ.

C'est à cette époque qu'il fait connaissance du Brigadier Pierre ANDRÉ qui l'informe de toutes les intentions néfastes de l'occupant.

C'est à cette époque qu'il commence à faire de faux papiers, délivre les cartes de rationnement, prévient ses compatriotes des dangers qu'ils courent.

C'est à cette époque que le binôme Pierre ANDRÉ, Michel MARTIRÉ devient opérationnel et démontre son efficacité.

Pour ces 2 fonctionnaires, il n'y a aucune ambiguïté : un être humain, quelle que soit sa race, sa condition, doit, dans la peine, être secouru. Ils ont agi en prenant de grands risques pour eux et leurs familles

C'est pour cela qu'Yvette RESNICK – WEISBECKER a fait appel à l'Institut Yad Washem afin d'honorer ces 2 sages et leur donner le titre de "Juste parmi les Nations".

Désormais les noms de Pierre ANDRÉ et de Michel MARTIRÉ sont gravés sur le monument de Jérusalem en reconnaissance des actes qu'ils ont accomplis au péril de leur vie pour sauver celle d'une famille juive pendant l'occupation.

Michel KOTOVTCHIKHINE
Maire de TOUCY



Pierre ANDRÉ et Michel MARTIRÉ

YAD VASHEM

Le 19 août 1953, le gouvernement israélien fait voter par la Knesset une loi sur la commémoration des martyrs et des héros. A cette occasion, l'Etat d'Israël se donne l'obligation éthique de reconnaître et d'honorer, au nom du peuple juif, les non-juifs qui, au péril de leur vie, ont aidé des juifs persécutés par l'occupant nazi.

Se fondant sur le vieux précepte juif selon lequel "qui sauve une vie sauve l'humanité entière", Israël institue, dans le cadre de cette loi, le titre de "Juste parmi les Nations". Ce titre peut être attribué, après examen du dossier des personnes concernées, par une commission créée en 1963, et présidée par un juge de la Cour Suprême d'Israël.

Plus de 22 000 hommes et femmes ont été reconnus "Justes parmi les Nations" à travers le monde, dont environ 3 000 Français.

Yad Vashem à Jérusalem, c'est :

- un mémorial pour les 6 millions de juifs assassinés, dont 1 million et demi d'enfants,
- un mémorial pour les Justes (Allée et Mur des Justes),
- un lieu de collecte de documents, de témoignages consultables sur yadvashem.org ainsi que d'archives historiques,
- un centre de recherches internationales et un centre d'enseignement sur la Shoah.

Le Comité Français pour YAD VASHEM, association Loi 1901, a différentes missions :

- instruction des dossiers de demandes d'attribution du titre de "Juste"
- organisation, en France, des cérémonies de remise de la médaille des Justes en relation avec l'ambassade d'Israël
- recueil de témoignages et collecte des noms des victimes afin de préserver la mémoire historique de la Shoah
- mise en œuvre d'actions éducatives.

Une petite équipe de permanents ainsi qu'une quarantaine de bénévoles se consacrent à ces diverses tâches.